

Année 1899

1

lère série

CONSEIL

Rapports et dossiers



KIOSQUES DANS LES PARCS; Autorisation

1899 Opinion de l'Avocat de la Ville le droit de contrôle à exercer sur les kiosques érigés dans les places publiques.

La Ville non autorisée à émettre des permis pour la construction de kiosques pour fins privées sur le domaine public.

City attorneys re
blocks in Squares

Presented to Council 28 Aug 99
Présenté au Conseil

filed

Referred to
Reenvoyé à



Département en Loi. Montréal, 28 Août 1899.

A

SON HONNEUR le MAIRE de MONTREAL.

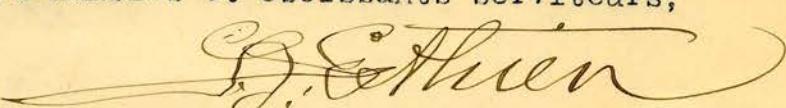
Monsieur le MAIRE,

re Erection de kiosques sur les places publiques.

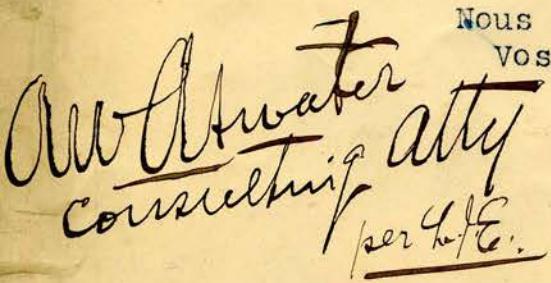
La question de l'érection de certains kiosques sur les places publiques de cette ville ayant été débattue devant le Conseil et remise à une séance ultérieure pour obtenir notre opinion sur la matière, nous avons l'honneur de vous faire le rapport suivant.

Depuis un grand nombre d'années, les permis pour la construction et le maintien de tels kiosques semblaient avoir été laissés au contrôle exclusif du Comité des Chemins:- malgré cette pratique, nous sommes d'avis que ces permis ne peuvent être octroyés que par le Conseil pour des fins d'intérêt public, ou lorsqu'il y a tolérance ~~ou~~ consentement unanime de la part des intéressés.- Nous ne croyons pas que la ville soit autorisée à destiner aucune partie du domaine public pour des fins privées, tel que commerce de bonbons, journaux, tabac, rafraîchissements etc., surtout lorsqu'il y a opposition de la part des propriétaires et locataires avoisinants.- Nous considérons que ces kiosques existent ici que par simple tolérance.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Maire,
vos très-humbles et obéissants serviteurs,



Avocats de la Cité.


A.W. Atwater
Consulting Atty
per G.H.E.

Extract from the minutes of a meeting of the
Council of the City of Montreal, Monthly Meeting, held Monday,
the 14th-day.



Submitted and read a petition from the tenants and proprietors protesting against the erection of a certain kiosk on Victoria Square.

ORDERED: That said petition be referred to the Road Committee with instructions to consult the City Attorneys as to the right of the Road Committee to grant lease to erect said kiosk and to report to Council.

Certified

Rene Bausch

assh
City Clerk

Mrs George

Rondo



Montreal, Aug. 8th, 1890

TO HIS WORSHIP THE MAYOR AND COUNCIL

of the CITY of MONTREAL.

Gentlemen,

We, the undersigned property owners and tenants, doing business and residing on Victoria Square, hereby beg to enter our protest against the erection of a Kiosk (or large two-storey fruit stand) on the South half of Victoria Square, permission for the erection of which appears to have been given at yesterday's meeting of the Road Committee, to Mr. Oliver Courtemanche.

We most respectfully request that our interests in this matter be protected by your refusal to sanction the erection of a building, which would not only depreciate the value of property in the vicinity, but would be an eyesore to the public, a discredit to the City, and mar the beauty of the Square.

John Holden & Son
J. Gunshard & Son
T. Ames Holden COY. OF MONTREAL LTD.
T. Ames Holden Sec'y. D. McTavish
Thomas May & Son S. Davis, Son
Ernest Drotter E. Small Co.
Bernard Hollands
Henry Smith H. J. Bishop
W. Taylor Bailey
Kingsbury & Sons
J. A. Johnson
Geo. Y. Phelps
Estate late John Redpath
J. Clemons & Sons
Attorneys
The Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. Ltd.
THE BISHOP ENGRAVING & PRINTING CO.

Perini Fries & Co
H. G. Lamwell
Master Dr.

Proprietors and
tenants protesting
against the erection
of a kiosk on Victoria
Quay.

Presented to Council 14 Aug 99
Présenté au Conseil

Referred to Roads
Référée à



Département en Loi.

Montreal, 24 Août

A

Monsieur Percival W. St George,

Inspecteur de la Cité.

Cher Monsieur,

Plusieurs membres du Conseil nous ont soumis la question de savoir si les permissions accordées pour la construction et le maintien ^{d'un} ~~de~~ kiosque ou chalet, à différents endroits dans les rues ou parcs publics de la ville, étaient de la juridiction exclusive du Comité des Chemins ou du Conseil.

Nous n'avons pas cru devoir donner d'opinion, vu que la question ne nous avait pas été officiellement référée. Nous avons cru devoir attirer votre attention comme chef du département, malgré la pratique qui a été suivie dans le passé, que l'octroi de ces permis relève finalement du Conseil, - et comme dans l'espèce, pour le kiosque du carré Victoria, il y a contestation, nous vous suggérons de préparer un rapport pour le renvoyer au Conseil.

Nous demeurons, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

*L. J. Ethier
I. Brochbauldt*
Avocats de la Cité.

*Ad. Moates
Consulting Atty.*

Subject Kiosque Victoria Sq. All papers attached.

Percival W. St. George, Surveyor
John R. Barlow, Deputy
Alfred Brittain, Asst.

City Surveyor's Office,

Montreal, Aug. 14th. 1899. 189

To the Chairman and Members

Of the Road Committee.

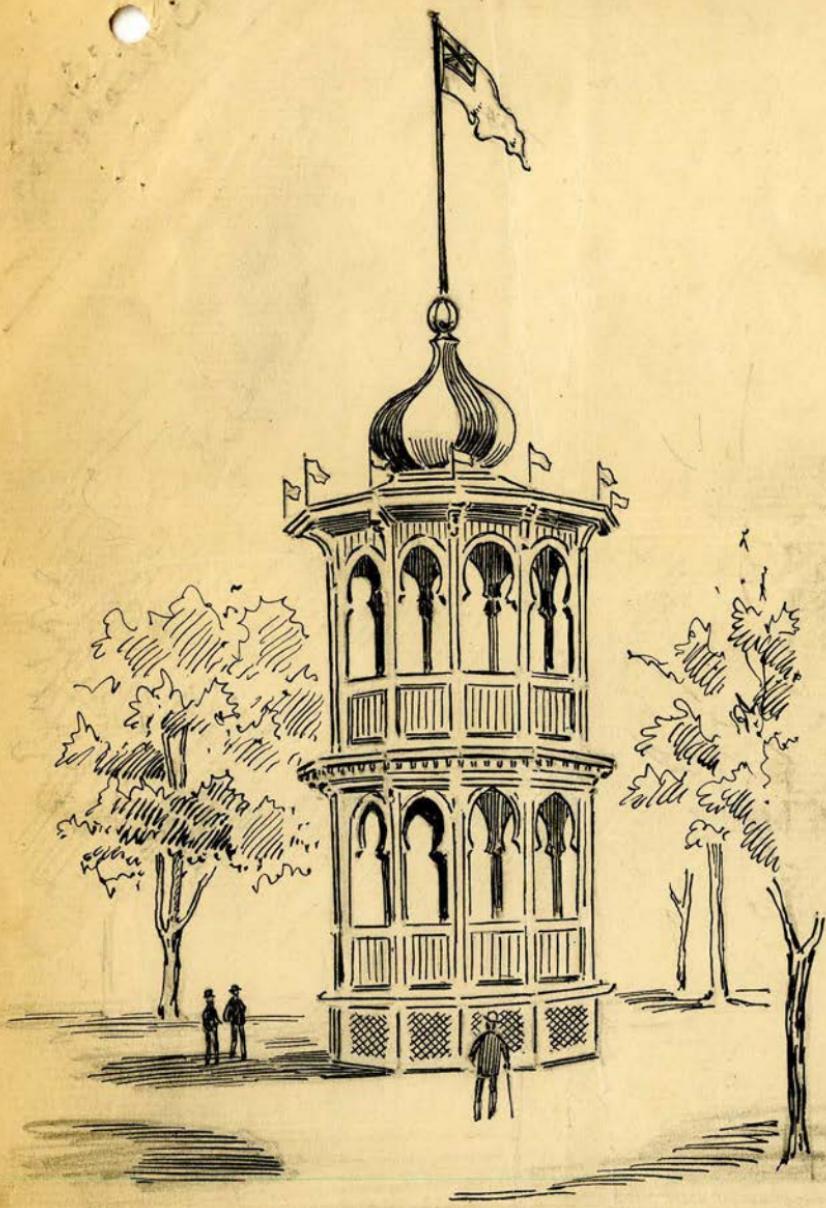
Gentlemen;

We the undersigned Sub-Committee of the Road Committee appointed to report upon the petition of Mr. Courtemanche to be allowed to put up a kiosque in Victoria Square 16 feet by 16 feet, two storey high as per sketch attached, beg to report as follows;

That we do not consider that the kiosque should be allowed to be any larger than 8 feet by 8 feet, and one storey high, and the only place to put it would be on the North West corner of Craig Street and Victoria Square. At the same time we are of opinion that it is not advisable to give permission for any more kiosques on our squares, because they interfere with proprietors who have properties to rent, and also with shop keepers who are obliged to pay rent etc; in order to sell the same class of goods that these kiosque owners do while they have free rent.

The whole respectfully submitted.

J. Brunet
Percival W. St. George



→ EXTRACT ←

From the Minutes of a Meeting of the Road
Committee

Held on the 7th Aug 1899.

Ald. Beausoleil presented a petition
stating that Mr. O. Courtemanche, owing
to financial reverses, was reduced
to poverty, and requested permission
to place a kiosque, on the north-
western corner of Craig & St. Denis Sts.,
or on Victoria Square, where he could
sell newspapers, soft drinks, fruit,
bonbons etc., and it was
Resolved.



That the Chairman and the City
Surveyor be instructed to locate
Mr. O. Courtemanche's Kiosque on the
southern part of Victoria Square,
and to determine the dimensions of
said kiosque.

Certified.

S. O. David

City Clerk

A true extract
J. H. Dillon
Secretary.

E. S.



À son Honneur
Le Maire
de la Cité de Montréal, &c.

L'. Humble requête du soussigné, Olivier Courtemanche, ancien citoyen et contribuable de la cité de Montréal.

Explose respectueusement:

Que votre requérant autrefois commercant et propriétaire de cette ville, ayant subi des malheurs financiers et des pertes très-considerables, qui ont entraîné sa ruine complète, et l'ont entièrement dépossédé de tous ses biens, se trouve aujourd'hui, quoique assez âgé, dans la pénible position de gagner sa vie au jour le jour, pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille.

A cette fin, votre requérant désirerait obtenir de la cité, par l'intermédiaire et la recommandation de votre Honneur, la permission d'ériger et établir pour son propre compte et à ses frais, à l'angle nord des rues Craig & St Denis, sur le terrain même du Carré Viger, ou au Carré Victoria, un kiosque, dont le dit requérant vient de faire l'acquisition, d'environ 1h x 1h, sur le terrain de l'Exposition. Pour votre requérant y faire la vente de journaux et autres petits objets, et le détail de certains fruits, bonbons, liqueurs douces et rafraîchissantes; et ce, aux conditions qu'il

plaira à la cité lui imposer; mais qui ne devront pas être trop onéreuses à votre requérant, qui est sans ressources dans le moment, pour les causes sus-énoncées.

Le faisant, Son Honneur ren-
dra au soussigné un service et une
faveur inappréciables.

Montreal, 31 Juillet, 1899.

U. Courtemanche

Premio di un corrispondente
di Leningrad.

31 July, 1894. W. Chapman
mane

31 Juillet 1599
Réquie de
O. Simeon Marche

A Son Honoré le Maire
de la "Cité de Montréal" -
L'Humble Requête du
sous-signé, Olivier Courteman-
che, ancien citoyen & contribua-
ble de la dite cité de Montréal

Expose respectueusement :
Que votre requérant, autrefois
commerçant et propriétaire de
cette ville, ayant subi des malheurs
financiers et des pertes très consi-
dérables, qui ont entraîné sa ruine
complète, et l'ont entièrement dépos-
sé de tous ses biens, se trouve
aujourd'hui, quoiqu'assez âgé,
dans la pénible position de ga-
gner sa vie au jour le jour, pour
pouvoir subvenir aux besoins
de sa famille.

A celle fin, votre requérant
désirerait obtenir de la Cité par
l'intermédiaire et la recomman-
dation de votre Honneur, la per-
mission d'ériger et d'établir pour
son propre compte et à ses frais,
à l'angle Nord des rues Craig
et Denis, sur le terrain même
du Carré Liger, ou au Carré
Victoria, un Kiosque, dont
le dit requérant veut faire
l'acquisition, d'environ 16 x 16,
sur le terrain de l'Exposition.

Pour votre requérant y faire
la vente de journaux & autres
petits objets, et le détail de ces-
tains fruits, bonbons, liqueurs

douces et rafraîchissements; et
ce, aux conditions qu'il plaira à
la Cité' lui imposer; mais qui ne
devront pas être trop onéreuses
à une personne requérant, qui est sans
ressources dans le moment pour
les causes sus-mentionnées.

Cela fait, Son Honneur
rendra au soussigné, un servi-
ce d'une valeur inappréciables
Montreal, 31 Juillet, 1899,

Nous, soussignés, Dominique Courtemanche
recommandons Jacques Lamouroux 119 St-Simone
fortement le requérant C. E. Thibault 231 Amherst,
ci-dessus.

P. N. Bourville 55 St-Denis

Adjointe Carmel - 31 St-Vincent

J. B. Vincent 227, 229 Rue St-Paul
H. Gauthier 57 Rue St-Hubert
L. O. Faillon 180, rue St-Jacques

Alphonse Bragard 28 Rue St-Denis

Isidore B. Durocher 31 St-Denis

J. P. Lebel 8 St-Denis 72 L
E. Ethier 88 Rue St-Denis -

G. Carle 35 St-Hubert
Félix Mercier 1448 Robe Dame
Jos. Lortant 1475 " "

L. L. Beauchamp 1477 " "
A. Gauthier 1470 " "
A. Lachal 1485 Robe Dame

Arthur Roy 1501 Notre Dame

George Coulter 1518 " "

M. A. J. Louis 1527 " "

J. L. Rouaudier 1531 " "

J. R. Bruot 64 St-Hubert

L. L. Lauder 126 St-Vincent

H. G. Badieux 41 St-Hubert

Attendu que l'erection d'
un kiosque sur le Square
Victoria soulève tant d'oppo-
sition, que votre comité exp-
rime cette partie de ma requé-
te, et m'accorde ce privilége -
sur le Square Viger à l'enco-
ignure des rues Craig & Viger
St Denis, avec la condition,
(afin de ne pas nuire au com-
merce du voisinage) de ne vendre
que des cigares, tabac, pipes, et
accessoires, thé & café chauds,
fluid beef, liqueurs douces,
chocolat, viandes froides, &
comestibles pour lunchs biscuits &c.

Montreal 16 Août 1899

G. Courtemanche